



**INFO-TÜRK AJANSI
INFO-TÜRK AGENCY
AGENTSCHAP INFO-TÜRK
AGENCE INFO TÜRK
INFO-TÜRK AGENTUR**

BÜLTEN BULLETIN

COLLECTIF TURC D'EDITION ET DE DIFFUSION
SQUARE CH.M.WISER, 13/2 - 1040 BRUXELLES
TEL: (32-2) 230 34 72 - DEPOT LEGAL 2198
COMPTE DE BANQUE: BBL 310-0148714-02

PERIODIQUE MENSUEL
5ème année - mai 1981
Français 55
Abonnement annuel
Benelux 350 FB
Etranger 400 FB

Reproduction de nos articles autorisée
avec la mention de la référence Info-Türk

UNE PROVOCATION DU MOUVEMENT FASCISTE MONDIAL

BRUXELLES (ITA) - Sur l'attentat contre le Pape, l'union pour la Démocratie en Turquie a publié le communiqué de presse suivant:

"Un des assassins les plus féroces du mouvement fasciste qui a apporté le coup d'état du 12 septembre 1980 en Turquie, Mehmet Ali Agca, a tiré, le 13 mai 1981, sur le Pape, leader spirituel du monde catholique.

"Cet événement tragique montre une fois de plus d'une manière irréfutable l'ampleur et les relations internationales du mouvement fasciste turc, qui, en assassinant plus de 5000 personnes en 5 ans en Turquie, a provoqué l'installation d'un régime dictatorial.

"1. Mehmet Ali Agca est l'un de ces fameux loups-gris, commandos para-militaires du Parti d'Action Nationaliste (MHP) du Colonel Alparslan Turkes.

"2. L'assassinat du journaliste célèbre Abdi Ipekci par Agca a été l'un des tournants de l'escalade de la terreur fasciste en Turquie. Ainsi, même une telle personnalité pouvait être choisie comme cible aux balles fascistes. Ceci entraînait le désespoir, la lassitude et la résignation dans la masse, en imposant l'illusion que le seul salut possible était une intervention militaire.

"3. Le mouvement fasciste en Turquie n'est pas limité au MHP. Ce parti est une organisation de provocation, agissant sous la



direction du Département de Contre-guérilla qui a son siège à la présidence de l'Etat major en Turquie. D'ailleurs, l'évasion d'Agca peu de temps après son arrestation, de la prison militaire située juste au beau milieu d'une garnison militaire, et ceci sous un costume d'officier, montre l'étendue des complicités.

"4. Les complicités du MHP et des loups-gris ne sont pas limitées à la Turquie, mais ont des ramifications dans plusieurs pays d'Europe, notamment parmi les organisations néo-nazis de République fédérale allemande. Le leader du MHP, Turkes a eu des relations étroites avec Adolf Von Thadden, chef du NPD et Josef Strauss, leader du CSU, et toutes les activités des loups-gris en Europe ont été protégés par les organisations néo-fascistes locales.

"5. Mehmet Ali Agca n'est qu'un des nombreux assassins fascistes turcs ayant trouvé refuge et abri en RFA. Il est évadé de prison et condamné à mort en Turquie. Un mandat d'arrêt international a été lancé contre lui par l'intermédiaire d'Interpol, mais cependant aucun effort sérieux n'est fait pour attraper cet assassin féroce et l'envoyer en Turquie. Il a pu se promener de pays à pays et a eu l'occasion de réaliser l'un des plus grands attentats de l'histoire contemporaine sous cette tolérance.

"6. Il est impossible de concevoir cet attentat comme étant l'oeuvre du fanatisme religieux islamique contre la chrétienté, parce que le mouvement intégriste en Turquie est représenté par le Parti du Salut National (MSP) d'Erbakan qui n'a jamais été accusé d'actes terroristes.

"Par contre les fascistes du MHP qui courent derrière l'idéal de la création d'un empire mondial turc basée sur la suprématie de la race turque, ont utilisé et exploité les sentiments religieux dans leur propagande démagogique.

"7. Quelques soient ses convictions et intentions personnelles, Agca a été l'instrument d'un plan préparé par les centres impérialistes et appliqué par le mouvement fasciste mondial en vue de porter un coup de plus à la détente en Europe et à renforcer l'escalade militaire au Moyen-Orient qui est une mosaïque des religions.

"8. Ce nouveau crime commis par Agca ne peut en aucun cas excuser la campagne d'anéantissement des droits de l'Homme et de la suppression de toutes les libertés que la junte militaire poursuivait en Turquie sous le prétexte de lutte anti-terroriste.

"Comme nous l'avons déjà expliqué plus haut, ceux qui ont nourri et utilisé ces commandos fascistes pour préparer leur propre dictature, et qui leur ont donné toutes les facilités pour accomplir leurs crimes sont les hauts dirigeants de l'armée Turque. Par conséquent, les chefs de la junte de Turquie sont aussi responsables au premier degré dans cet attentat contre le Pape.

"L'Union pour la Démocratie en Turquie, condamne cet attentat ignoble et appelle par cette occasion toutes les forces démocratiques du monde à lutter contre le fascisme en Turquie et contre le mouvement fasciste mondial, d'une manière plus énergique."

LES COMPLICES DU MOUVEMENT FASCISTE TURC

Le 13 mai 1981, Mehmet Ali Agca qui a tiré sur le Pape était un Loup Gris, c'est-à-dire un des militants, des assassins du parti d'Action Nationaliste, parti fasciste de l'ancien colonel Turkes.

Les actes terroristes du MHP avaient dépassé les frontières Turques et avaient acquis la solidarité et la collaboration des mouvements fascistes des pays européens. Agca a largement profité de ces complicités lors de son attentat contre le Pape.

Voici les relations du MHP:

Une lettre de Adolph Van Thadden qui a paru dans le journal Cumhuriyet du 19 septembre 1979:

"Cher Turkes,

"Je suis enchanté de recevoir votre lettre. Je vous remercie de vos mots m'appréciant ainsi que mon parti. Je suis également ravi d'apprendre votre position sur l'unité de vues entre nos partis (...) Il y a des principes communs

fondamentaux entre nos partis. Je suis convaincu que vous souhaitez développer et renforcer ces relations d'amitié. Par conséquent, j'accepte avec plaisir vos propositions de développer les relations entre nos partis. Nous avons unanimement décidé d'échanger des groupes des sections de jeunesse (...) Voulez-vous être assez aimable pour accepter mon invitation comme mon hôte personnel. Ce sera un plaisir de parler des problèmes de nos pays et d'examiner les moyens d'assistance mutuelle."

ooo

Extrait du rapport écrit par Enver Altaylı, l'inspecteur général du MHP en Allemagne fédérale, à Turkes, le 28.4.1976:

"...le 4 mai 1976, Dr. Kannap viendra à Cologne. Ici il va m'introduire auprès du président de la section de Turquie de l'organisation. D'après le Dr. Kannapin, cette personne est un membre du CDU et un ancien officier Allemand, un anti-communiste conscient."

Extrait du rapport d'Enver Altaylı à Turkes, le 24.6.1976 de Cologne:

"Vers la fin de mai 1976 on avait à peu près 20.000 DM sur notre compte de banque... Mon but est d'obtenir 40.000 DM jusqu'à fin septembre... Nos relations avec Dr. Kannapin nous protègent auprès des organisations de sécurité allemandes et il prend des initiatives pour que ces organisations n'entravent pas nos travaux mais les soutiennent."

Extrait de la lettre écrite par Turkes à Enver Altaylı, le 22.7.1976:

"... à cause de cela, tu peux retirer 2000 DM de mon compte personnel de KSlm BFG chaque mois pour vos besoins..."

ooo

Extrait du journal Cumhuriyet du 23 septembre 1979:

"Malgré la sentence de la Cour Constitutionnelle, du 28.6.1976, le Parti d'Action Nationaliste (MHP) n'a pas clos ses organisations en RFA. Turkes, une semaine après sa nomination comme vice-premier ministre dans la deuxième coalition de droite de Demirel, dans un circulaire adressé à la présidence du comité exécutif de la RFA du MHP, leur demandait de travailler sous couvert d'association pour ne pas attirer l'attention des autorités et d'utiliser à cet effet la collaboration du NPD. (tiré de la 56ème page du Türkische Rechtskretismisten d'Amnesty International).

ooo

Extrait du quotidien Hürriyet du 15.12.1980:

"Le ministère de l'intérieur de Baden Württemberg examine les nouvelles provenant sur les extrémistes de droite turcs qui reçoivent entraînement armé par groupes de 18, aux pentes des Alpes au sud de l'Allemagne.

Extrait du journal IG Metall du 23 janvier 1980:

"Les Loups Gris appellent à la guerre sainte. Toutes les activités des fascistes turcs en Allemagne sont dirigées par la Türk-Federasyon, qui a son siège à Francfort. Le Président, Serdar Celebi et le secrétaire général, Ramazan Öz sont membres du parti turc néo-fasciste du Colonel Turkes."

Extrait du Der Spiegel: (Février 1980)

"En proie à son aveuglement anti-communiste Franz Josef Strauss, entretient des contacts avec la droite ultra et les fascistes partout dans le monde, non seulement en fournissant de bons conseils, mais aussi en prodiguant des fonds..."

"Strauss a donné un rendez-vous à l'extrémiste de droite Turkes à Munich le 28.4.1978. Il le remercie pour sa lettre du 2 mai 1978: "Bien que nous n'ayons pas pu aborder tous les problèmes, je pense que j'ai pu vous expliquer le grand danger qu'encours notre pays."

ooo

Extrait du quotidien Cumhuriyet du 9.11.1980:

"Isa Armagan, condamné à mort pour avoir tué 5 personnes, est allé en Allemagne après son évasion de la prison militaire de Mamak le 26 juillet 1980."

ooo

Extrait du Drapeau Rouge du 7-8.3.1981:

"Le National Commission on Law Enforcement a déclaré qu'Interpol avait été dirigé entre 1968 et 1972 par un ancien SS, Paul Dickopf. Actuellement encore plusieurs ex-nazis sont à des postes-clefs."

ooo

D'après le chef d'accusation du procureur militaire, le compte de Turkes en Allemagne a été ouvert le 20.1.1976 à Cologne à la Bank für Gemeinwirtschaft. Numéro de compte: Konto No. 10243246 BLz. 37010111 - 5 Köln.

ooo

D'après une note manuscrite de Turkes:

du compte d'Enver Altaylı... 225.000 DM
77.000 DM apportés
puis encore 13.000 DM

ooo

On a saisi en outre 15 Money Order American Express de la San Diego Trust-Saving Bank, envoyés au centre du Parti d'Action Nationaliste à l'ordre de Turkes. Il a été démontré que l'envoi avait été fait par Walter Jacob Pfersich Jr. de Californie avec une carte portant la mention du parti fasciste national.

PROCES CONTRE LE DISK ET LA DECLARATION DU PRESIDENT BASTURK

ISTANBUL (ITA) - Le 22 avril 1981, le procès visant à fermer définitivement DISK a commencé au tribunal de Bakırköy à Istanbul. Jusqu'ici, DISK a vu ses opérations suspendues et les autorités militaires souhaitent que le verdict mette définitivement l'organisation hors-la-loi.

Le Secrétaire général-adjoint de la Confédération Européenne des Syndicats, M. Jon-Ivar Halsund a pu assister au procès qui s'est déroulé dans une petite salle du tribunal.

La Confédération des syndicats progressistes de Turquie (DISK) était représentée par son président, M. Abdullah Bastürk. C'était la première fois que M. Bastürk pouvait parler publiquement après son arrestation en septembre 1980.

Après l'ouverture officielle de ce procès, Mr. Bastürk a fait la déclaration suivante:

"C'est une affaire où l'aspect politique est prépondérant, et non l'aspect légal. Ce procès n'a pas été engagé suite à une activité secrète antérieure illégale, ou suite à un plan ou une décision de DISK ou de ses fonctionnaires qui auraient été découverts par la suite. Ces poursuites ne sont pas non plus fondées sur une action ou sur un mouvement qui auraient été lancés.

"Non, ce procès nous a été intenté à cause des vues que les responsables de DISK ont publiquement émises, depuis des années, dans la presse, à la radio et à la télévision, lors de négociations collectives, de réunions et de manifestations. Il nous a été intenté en raison du fait que les responsables de DISK ont défendu les intérêts de notre pays, intégralement; en raison du fait que les responsables de DISK ont défendu les droits et les libertés des travailleurs en général, fidèles à leurs convictions et à leurs actions.

"Ce procès ne cherche pas seulement à mettre un terme aux activités de DISK et à supprimer cette organisation. Son objectif premier, c'est de liquider la classe démocratique et le syndicalisme de masse qui s'est développé dans le sillage de DISK en Turquie, contre le syndicalisme jaune.

"DISK a été fondé en 1967, avec au départ 30.000 membres.

"Très vite, le nombre de membres est passé à plus de 500.000, par suite de sa lutte pour les droits des travailleurs de s'organiser en syndicats, de négocier librement des conventions collectives et pour l'obtention du droit de grève. Suite aussi au fait que DISK a lutté pour la réalisation des droits et des libertés démocratiques, comme cela est prévu dans la Constitution et que DISK a lutté contre le syndicalisme jaune, et que notre organisation a fonctionné dans un esprit de démocratie syndicale entière et authentique.

"C'est aussi grâce à la lutte de DISK que les principes fixés par l'OIT en matière de droits syndicaux et de libertés syndicales sont devenus une réalité. C'est aussi suite aux activités de DISK que l'expression "le travail et la plus haute des valeurs" est devenue une réalité.

"C'est pour ces raisons que les gouvernements en place et les employeurs n'ont pas aimé notre organisation dès le jour de sa création. DISK s'est toujours opposé au syndicalisme servile, jaune. DISK n'a jamais reculé d'un pas, malgré les répressions des gouvernements, malgré les répressions anti-démocratiques et les actions entreprises par les employeurs et malgré les provocations des milieux fascistes. Puis DISK est devenu la centrale syndicale à laquelle tous les travailleurs et tous les employés ont souhaité s'affilier.

"Cependant, les employeurs ont eu peur de ces luttes de DISK et de ce syndicalisme démocratique et de masse. Ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour détruire DISK et mettre un terme à son combat démocratique par de coûteuses insertions dans les journaux etc.

Le procès qui nous fut intenté par le Procureur Général de Bakırköy dans ce tribunal, le 30 juillet 1980, est le résultat d'un tel développement.

Le Procureur Général déclare DISK coupable d'avoir agi contre les principaux articles de la Constitution, de former une organisation politique secrète et demande que DISK soit supprimé définitivement.

"Nous n'acceptons aucun des chefs d'accusation lancés par le Procureur Général.

"Tous les éléments de charges et les plaintes portées contre le Procureur Général sont vagues, sans aucun fondement et ce sont des formulations générales.

"DISK a toujours été le défenseur déterminé de l'indépendance nationale et de la démocratie, depuis le jour de sa fondation. Pour les mêmes raisons, DISK s'est opposé à l'impérialisme, au fascisme, et s'est fait le défenseur actif de la paix.

"Ouvrant activement à l'unité des travailleurs de Turquie. DISK, qui fait partie du mouvement syndical européen et mondial, s'est efforcé d'assurer l'unité du mouvement syndical international à tous les niveaux. A ce jour, DISK ne s'est pas encore affilié à une organisation internationale. Cependant, il a introduit sa candidature à l'organisation régionale qui a pour nom "Confédération Européenne des Syndicats".

"La glorieuse histoire de la classe ouvrière turque remonte à 100 ans. Durant cette période, il y a eu des époques où les droits et libertés syndicales ont été abolis, où les syndicats ont été bannis, où des syndicalistes ont été jetés en prison et gravement torturés. Mais il n'a jamais été possible de détruire la classe ouvrière ni sa lutte.

"Nous sommes fiers et heureux d'être des membres et des responsables de DISK, nous qui avons lutté pour que droits et libertés démocratiques en général, et droits et libertés syndicales en particulier et que l'on essaie de prouver que nous sommes coupables de l'avoir fait!

"L'Histoire sera notre meilleur juge.

"L'Histoire, la Classe laborieuse et les Travailleurs acquitteront DISK et nous jugera innocents."

LE PARLEMENT EUROPEEN CONDAMNE LE REGIME MILITAIRE TURC

STRASBOURG (ITA) - Le parlement européen (des "dix") a adopté le 11 avril 1981 à Strasbourg une résolution par laquelle il soutient la lutte du peuple de Turquie pour la restauration des institutions démocratiques et condamne avec horreur les exécutions, les tortures en Turquie ainsi que l'emprisonnement de démocrates innocents.

Le Parlement européen a invité la Commission, le Conseil et les Etats membres à s'acquitter de leurs responsabilités en signifiant au régime militaire turc que l'association entre la Turquie et les Communautés européennes serait immédiatement suspendue si le retour à des institutions et à une pratique démocratique n'intervient pas dans un délai de deux mois.

Le texte intégral de la résolution du Parlement européen:

Le Parlement européen,

- estimant qu'aucun pas n'a été fait depuis l'instauration du régime militaire, en vue de restaurer la démocratie en Turquie en dépit des assurances contraires données par les autorités militaires aux pays européens et aux institutions de la CEE,
 - estimant qu'en dépit des objectifs annoncés par le régime militaire, la violence politique se poursuit avec l'appui de ce dernier,
 - considérant qu'il incombe tant à la Turquie qu'aux Etats membres de la Communauté européenne, en tant que parties à la Convention européenne pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de garantir le respect de ces dispositions, non seulement sur leur propre territoire mais également à l'intérieur de toute la zone couverte par la Convention,
 - se félicitant de la déclaration commune faite par les institutions de la Communauté européenne dans laquelle elles affirment que la Convention européenne pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales est obligatoire pour les activités de la Communauté en tant que telle,
 - perturbé par les rapports faisant état, de façon circonstanciée, de nombreuses violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales perpétrées sous le régime militaire turc, sans qu'elles soient la conséquence de la déclaration d'un état d'urgence, rapports qui n'ont pas encore été démentis de façon convaincante,
 - constatant que l'intention annoncée de restaurer la démocratie perdra sa crédibilité si des mesures concrètes dans ce sens ne sont pas prises dans un avenir proche;
1. soutient la lutte du peuple turc pour la restauration des institutions démocratiques, du parlement, des partis politiques et des syndicats;
 2. condamne la suspension prolongée des institutions démocratiques de la Turquie;
 3. condamne avec horreur les exécutions, et les tortures en Turquie, ainsi que l'emprisonnement de citoyens démocrates innocents;
 4. invite la Commission, le Conseil et les Etats membres à s'acquitter de leurs responsabilités en vertu de la Convention européenne pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et notamment;
 - a) en invitant instamment le régime militaire turc à présenter sans délai une liste de mesures permettant l'exercice des libertés démocratiques, et contenant des échéances précises pour leur mise en oeuvre;
 - b) en signifiant au régime militaire turc que l'association entre la Turquie et les Communautés européennes serait immédiatement suspendue si le retour à des institutions et à une pratique démocratique n'intervient pas dans un délai de deux mois;
 5. réclame que la liberté et les droits démocratiques (droit à des syndicats libres, droit de manifestation et d'organisation, etc.) des travailleurs migrants et des étudiants turcs dans les pays de la Communauté européenne soient garantis et soutenus;
 6. charge son Président de transmettre la présente résolution à la Commission, au Conseil et aux parlements et gouvernements des Etats membres.

Motivation de la demande d'urgence

La prolongation de la grave situation politique de la Turquie, la prolongation des emprisonnements, des tortures et des exécutions de prisonniers politiques ainsi que le quasi refus du régime militaire turc à revenir à court terme à un système parlementaire démocratique en Turquie, contraignant la Communauté européenne à prendre immédiatement des mesures à l'encontre du régime d'oppression en Turquie.

LES DECISIONS DU CONSEIL DE L'EUROPE

D'autre part, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a décidé le 14 mai 1981 à Strasbourg, de ne plus accueillir en son sein la délégation parlementaire turque, tant qu'un régime démocratique ne sera pas rétabli à Ankara.

Après deux jours de débat, l'Assemblée des "21" a adopté deux "propositions des directives" qu'elle soumettra à l'avis du comité des ministres des Affaires étrangères.

La première des ces propositions exprime l'inquiétude de l'Assemblée devant la situation en Turquie et son souhait que des "décisions concrètes soient prises pour le rétablissement des institutions démocratiques" dans ce pays. La seconde considère qu'il ne serait "pas conforme" aux règlements de l'Assemblée de proroger le mandat de la délégation parlementaire turque. Les représentants de la gauche (socialiste et communiste) à l'Assemblée des "21" auraient souhaité l'expulsion pure et simple de la Turquie du Conseil de l'Europe. Après ce vote, le régime d'Ankara reste représenté à Strasbourg uniquement au Comité des ministres des Affaires étrangères.

SOLIDARITE BELGE AVEC LA LUTTE DEMOCRATIQUE DU PEUPLE DE TURQUIE

Le Comité belge de défense des droits de l'homme en Turquie s'est constitué le 8 janvier dernier, a donné le 15 mai 1981 à Bruxelles sa première conférence de presse pour présenter un dossier sur les violations des droits de l'homme, les atteintes aux libertés syndicales et à la démocratie en Turquie.

"Dans les premiers temps qui ont suivi le Coup d'Etat, la confusion des informations sur la portée exacte des mesures prises par la junte militaire ont pu jeter le trouble sur l'attitude à adopter à l'égard du nouveau régime. Aujourd'hui, aucune hésitation n'est plus permise. Un des objectifs déclarés des militaires, qui est de mettre un terme à la vague de terrorisme qui sévissait dans le pays depuis des années, paraît, aux dires des militaires eux-mêmes, en voie d'être atteint. Encore que l'odieux attentat dont vient d'être victime le pape Jean-Paul II atteste des ramifications internationales du terrorisme d'extrême droite, lequel a puissamment contribué à la déstabilisation en Turquie du régime politique antérieur d'inspiration démocratique.

"Aujourd'hui, les dirigeants militaires de la Turquie prétendent être sur la bonne voie quant à leurs objectifs immédiats de mettre fin à la violence dans la rue et de moderniser l'économie du pays, mais ceci au prix d'atteintes fondamentales à la démocratie, au prix de suppressions tout à fait inacceptables des libertés syndicales, au prix de multiples violations des droits de l'homme.

"Aux yeux du comité, toute lutte engagée par un Etat contre le terrorisme ne pourra jamais justifier la concentration de tous les pouvoirs entre les mains de quelques généraux, le déni des institutions démocratiques, la militarisation de la société, une répression à grande échelle contre les organisations syndicales et leurs dirigeants, les arrestations arbitraires et l'usage de la torture, la suppression des libertés fondamentales, l'oppression accrue d'un peuple, le peuple kurde.

"Pour toutes ces raisons, le comité ne peut que condamner le régime militaire actuellement en place et dénoncer les multiples violations des droits de l'homme et des libertés syndicales dont il continue à se rendre coupable.

"A ce propos, le comité tient à apporter son soutien à l'ensemble des personnes qu'en Turquie sont l'objet d'une répression féroce, et aujourd'hui

particulièrement aux membres du Comité exécutif de la centrale syndicale DISK qui passent en procès à Istanbul."

Le dossier présenté à la presse par le Comité belge de défense des droits de l'homme en Turquie recense les atteintes aux droits garantis par la Convention européenne des droits de l'homme, les atteintes aux libertés syndicales (dans le domaine de la législation sur les syndicats et de la répression à l'égard des syndicalistes) les atteintes à la Constitution turque dont il ne reste que des décombres, les réactions d'institutions et d'organisations européennes, ainsi que celles des Confédérations internationales des syndicats. Il publie aussi les interventions de Louis Van Geyt à la Chambre, d'Ernest Glinne au Parlement européen et de Claude Dejardin à l'Assemblée européenne du Conseil de l'Europe.

A la conférence de presse de vendredi, présidée par le secrétaire du Comité Georges Dutry, participaient notamment le président du PCB, Louis Van Geyt, Paul Van Praag, membre du Comité central du PCB, le président du groupe socialiste au Parlement européen, Ernest Glinne et Anne-Marie Lizin, membre de ce groupe, le sénateur RW Jean-Emile Humblet, Pierre Galand... Le comité rassemble des personnalités de la FGTB, du NOC, du PS, du SP, du PCB, du FDF-RV, de la VU et des représentants d'organisations sociales travaillant notamment en milieu immigré.

On peut adhérer au Comité belge de défense des droits de l'homme en Turquie et obtenir le dossier présenté vendredi à la presse (la charte du comité et la liste des ses adhérents y figurent en annexes) en s'adressant à Georges Dutry, rue de la Loi, 141, 1040 Bruxelles. Tél. (02) 735.60.50 (ext. 139).

LA MISSION DES JURISTES DEMOCRATES EN TURQUIE

BRUXELLES (ITA) - Monsieur Pierre VANDERNOOT, juriste, s'est rendu entre les 12 et 17 mai en mission d'observation en Turquie au nom de l'Association Internationale des Juristes Démocrates (A.I.J.D.). Il était accompagné de Mr Arthur DAVIDSON, Queens' Counsel et parlementaire britannique.

Ayant eu l'occasion de rencontrer un grand nombre de personnalités et d'observateurs indépendants sur place, il a pu mesurer l'inquiétude des milieux démocratiques turcs sur l'état des droits de l'homme et des libertés dans ce pays.

S'il semble incontestable que les autorités militaires ont pu rétablir la paix publique, au prix notamment de l'arrestation du colonel Türkeş, Président du parti du mouvement national, allié à Mr S. Demirel au gouvernement précédent le coup d'Etat du 12 septembre 1980, il importe de faire état des faits graves suivants: le délai d'arrestation administrative préalable à toute inculpation judiciaire a été porté, en vertu de la loi martiale à 90 jours (la Constitution turque, suspendue, prévoit 48 heures...), délai pendant lequel les détenus ne peuvent voir ni famille ni avocats; un procès d'opinion est intenté aux dirigeants de la centrale syndicale progressiste DISK; les activités de celle-ci sont prohibées; une procédure tendant à son interdiction est pendante à Istanbul; les avocats et la famille ne peuvent pas rencontrer les détenus dans des conditions décentes; la torture se généralise, etc...

L'Association Internationale des Juristes Démocrates, attentive aux conditions de l'exercice de la démocratie en Turquie, a demandé au cours d'une conférence de presse tenue le 19 mai 1981 à Bruxelles aux autorités actuelles de rétablir l'Etat de Droit, d'appliquer leurs promesses tendant au retour rapide de la démocratie, de respecter intégralement les droits de l'homme, y compris la liberté syndicale complète, et d'abolir la torture.

INFO-TÜRK
13/2, Square Ch. H. Wiser
1040 BRUXELLES
Tél: 230.34 72

Bruxelles, le 14 mai 1981

LES COMPLICES DU MOUVEMENT FASCISTE TURC

Le 13 mai 1981, Mehmet Ali Ağa qui a tiré sur le Pape était un Loup Gris, c'est-à-dire un des militants, des assassins du parti d'Action Nationaliste, parti fasciste de l'ancien colonel Turkes.

Les actes terroristes du MHP avaient dépassé les frontières Turques et avaient acquis la solidarité et la collaboration des mouvements fascistes des pays européens. Ağa a largement profité de ces complicités lors de son attentat contre le Pape.

Voici les relations du MHP:

Une lettre du Adolph Van Thadden qui a paru dans le journal Cumhuriyet du 19 septembre 1979:

"Cher Turkes,

"Je suis enchanté de recevoir votre lettre. Je vous remercie de vos mots m'appréciant ainsi que mon parti. Je suis également ravi d'apprendre votre position sur l'unité de vues entre nos partis (...). Il y a des principes communs fondamentaux entre nos partis. Je suis convaincu que vous souhaitez développer et renforcer ces relations d'amitié. Par conséquent, j'accepte avec plaisir vos propositions de développer les relations entre nos partis. Nous avons unanimement décidé d'échanger des groupes des sections de jeunesse (...). Voulez-vous être assez aimable pour accepter mon invitation comme mon hôte personnel. Ce sera un plaisir de parler des problèmes de nos pays et d'examiner les moyens d'assistance mutuelle."

Extrait du rapport écrit par Enver Altaylı, l'inspecteur général du MHP en Allemagne fédérale, à Turkes, le 28.4.1976:

"...le 4 mai 1976, Dr. Kannap viendra à Cologne. Ici il va m'introduire auprès du président de la section de Turquie de l'organisation. D'après le Dr. Kannapin, cette personne est un membre du CDU et un ancien officier Allemand, un anti-communiste conscient."

Extrait du rapport d'Enver Altaylı à Turkes, le 24.6.1976 de Cologne:

"Vers la fin de mai 1976 on avait à peu près 20.000 DM sur notre compte de banque... Mon but est d'obtenir 40.000 DM jusqu'à fin septembre... Nos relations avec Dr. Kannapin nous protègent auprès des organisations de sécurité allemandes et il prend des initiatives pour que ces organisations n'entravent pas nos travaux mais les soutiennent."

Extrait du lettre écrit par Turkes à Enver Altaylı, le 22.7.1976:

"...à cause de cela, tu peux retirer 2000 DM de mon compte personnel de Köln BFG chaque mois pour vos besoins..."

Extrait du journal Cumhuriyet du 23 septembre 1979:

"Malgré la sentence de la Cour Constitutionnelle, du 28/6/1976, le Parti d'Action Nationaliste (MHP) n'a pas clos ses organisation en

RFA. Turkes, une semaine après sa nomination comme vice-premier ministre dans la deuxième coalition de droite de Demirel, dans un circulaire adressé à la présidence du comité exécutif de la RFA du MHP, leur demandait de travailler sous couvert d'association pour ne pas attirer l'attention des autorités et d'utiliser à cet effet la collaboration du NPD. (tiré de la 56e page du Türkische Rechtssektorenisten d'Amnesty International)

Extrait du quotidien Hürriyet du 15/12/1980:

"Le ministère de l'intérieur du Baden Württemberg examine les nouvelles provenant sur les extrémistes de droite turcs qui reçoivent en entraînement armé par groupes de 18, aux pentes des Alpes au sud de l'Allemagne.

Extrait du journal IG Metall du 23 janvier 1980:

"Les Loups Gris appellent à la guerre sainte. Toutes les activités des fascistes turcs en Allemagne sont dirigées par la Türk-Mederasyon, qui a son siège à Francfort. Le Président, Serdar Celibi et le secrétaire général, Ramazan Oz sont membres du parti turo néo-fasciste du Colonel Turkes."

Extrait du Der Spiegel: (février 1980)

"En proie à son aveuglement anti-communiste Franz Josef Strauss, entretient des contacts avec la droite ultra et les fascistes partout dans le monde, non seulement en fournissant de bons conseils, mais aussi en prodiguant des fonds..."

"Strauss a donné un rendez-vous à l'extrémiste de droite Turkes à Munich le 28.4.1978. Il le remercie pour sa lettre du 2 mai 1978: "Bien que nous n'ayons pas pu aborder tous les problèmes, je pense que j'ai pu vous expliquer le grand danger qu'encours notre pays."

Extrait du quotidien Cumhuriyet du 9.11.1980:

"Isa Armagan, condamné à mort pour avoir tué 5 personnes, est allé en Allemagne après son évasion de la prison militaire de Mamak le 26 juillet 1980."

Extrait du Drapeau Rouge du 7-8/3.1981:

"Le National Commission on Law Enforcement a déclaré qu'Interpol avait été dirigé entre 1968 et 1972 par un ancien SS, Paul Dickopf. Actuellement encore plusieurs ex-nazis sont à des postes-cléfs."

D'après le chef d'accusation du procureur militaire, le compte de Turkes en Allemagne a été ouvert le 20.1.1976 à Cologne à la Bank für Gemeinwirtschaft. Numéro de compte: Konto No. 10243246 Blz. 37010111 - 5 Köln.

D'après une note manuscrite de Turkes:

du compte d'Enver Altayli... 225.000 DM
77.000 DM apportés
puis encore 13.000 DM

On a saisi en outre 15 Money Order American Express de la San Diego Trust-Saving Bank, envoyés au centre du Parti d'Action Nationaliste à l'ordre de Turkes. Il a été démontré que l'envoi avait été fait par Walter Jacob Pfersich Jr. de Californie avec une carte portant la mention du parti fasciste national.

Extrait du quotidien Cumhuriyet du 9.11.1980:

"İsa Arnağan, condamné à mort pour avoir tué 5 personnes, est allé en Allemagne après son évasion de la prison militaire de Mamak le 26 juillet 1980."

ooo

Extrait du Drapeau Rouge du 7-8.3.1981:

"Le National Commission on Law Enforcement a déclaré qu'Interpol avait été dirigé entre 1968 et 1972 par un ancien SS, Paul Dickopf. Actuellement encore plusieurs ex-nazis sont à des postes-clefs."

ooo

D'après le chef d'accusation du procureur militaire, le compte de Turkes en Allemagne a été ouvert le 20.1.1976 à Cologne à la Bank für Gemeinwirtschaft. Numéro de compte: Konto No. 10243246 BLz. 37010111 - 5 Köln.

ooo

D'après une note manuscrite de Turkes:

du compte d'Enver Altaylı... 225.000 DM
77.000 DM apportés
puis encore 13.000 DM

ooo

On a saisi en outre 15 Money Order American Express de la San Diego Trust-Saving Bank, envoyés au centre du Parti d'Action Nationaliste à l'ordre de Turkes. Il a été démontré que l'envoi avait été fait par Walter Jacob Pfersich Jr. de Californie avec une carte portant la mention du parti fasciste national.

PROCES CONTRE LE DISK ET LA DECLARATION DU PRESIDENT BASTURK

ISTANBUL (ITA) - Le 22 avril 1981, le procès visant à fermer définitivement DISK a commencé au tribunal de Bakırköy à Istanbul. Jusqu'ici, DISK a vu ses opérations suspendues et les autorités militaires souhaitent que le verdict mette définitivement l'organisation hors-la-loi.

Le Secrétaire général-adjoint de la Confédération Européenne des Syndicats, M. Jon-Ivar Nalsund a pu assister au procès qui s'est déroulé dans une petite salle du tribunal.

La Confédération des syndicats progressistes de Turquie (DISK) était représentée par son président, M. Abdullah Bastürk. C'était la première fois que M. Bastürk pouvait parler publiquement après son arrestation en septembre 1980.

Après l'ouverture officielle de ce procès, Mr. Bastürk a fait la déclaration suivante:

"C'est une affaire où l'aspect politique est prépondérant, et non l'aspect légal. Ce procès n'a pas été engagé suite à une activité secrète antérieure illégale, ou suite à un plan ou une décision de DISK ou de ses fonctionnaires qui auraient été découverts par la suite. Ces poursuites ne sont pas non plus fondées sur une action ou sur un mouvement qui auraient été lancés.

"Non, ce procès nous a été intenté à cause des vues que les responsables de DISK ont publiquement émises, depuis des années, dans la presse, à la radio et à la télévision, lors de négociations collectives, de réunions et de manifestations. Il nous a été intenté en raison du fait que les responsables de DISK ont défendu les intérêts de notre pays, intégralement; en raison du fait que les responsables de DISK ont défendu les droits et les libertés des travailleurs en général, fidèles à leurs convictions et à leurs actions.